

## Bilan social 2014 du groupe La Poste

# La Poste et l'Etat face à des chiffres accablants

Chaque année, la publication du bilan social de La Poste SA est une triste occasion de constater que La Poste et l'Etat, si peu efficaces en terme de justice sociale sont au top de ses performances en matière de suppressions d'emploi, de mauvaises conditions de travail et de chiches rémunérations.

### Menteurs ?

2014 a cependant un parfum inédit, c'est en effet la fin du plan triennal de recrutement de 15 000 emplois que la Direction de La Poste avait vendu aux syndicats signataires de l'accord «Qualité de Vie au Travail en 2012. A l'arrivée, comme SUD PTT l'avait hélas prévu, 15 034 CDI pour 26 493 sorties de l'entreprise, soit 11 459 emplois supprimés sur les trois ans de l'accord, bel exemple pour une boîte qui a touché plus de 600 millions d'euros de CICE sur la période. Pour notre syndicat il s'agit bien d'un mensonge institutionnel, un paravent qui a servi une politique de restructurations lourdes.

Evidemment cette pression sur l'emploi a des effets sur les conditions de travail, sur la santé des postières et des postiers. Des effets bien connus de la direction de La Poste comme de sa tutelle de Bercy, on en veut pour preuve, la dérive des chiffres de l'absentéisme pour maladie pendant les trois années de l'accord «Qualité de Vie au Travail».

	2012	2013	2014
Effectif mensuel moyen	222 059	218 941	212 077
Nbre de jours d'arrêt	4 978 614	4 999 784	5 067 136
Par agent	22,42	22,84	23,89
Evolution annuelle	+ 0,23% depuis 2011	+ 0,98%	+4,42%

A l'arrivée sur les 3 années de QVT, les jours d'arrêt pour maladie sont en nette croissance (+6,52%) pour des effectifs moyens en nette baisse (-4,71%), une situation que la direction de La Poste laisse donc sciemment se dégrader, malgré les nombreuses alertes qui remontent des CHSCT de La Poste.

### Rémunérations: le tournis ou la nausée

Coté salaires, si l'austérité reste de mise pour la majorité des salarié-es (+1,39% en moyenne) et fonctionnaires (+1,23% en moyenne) de La Poste, il n'en va pas de même pour ses dirigeants qui ont été distingués par la cour des comptes dans un récent rapport. L'effet «société anonyme» aurait induit une très forte inflation de leur nombre et de leurs rémunérations: en 2012 plus de 170 cadres étaient payés plus de 150 000 euros annuels. Les dix plus hauts dirigeants dépassant même régulièrement la moyenne de 450 000 euros. Le PDG dont la rémunération est normalement plafonnée à 450 000 € aura perçu plus de 500 000 € en 2014, il avait déjà explosé le compteur en 2013 avec 736 480 € quand il est passé de banquier à patron du groupe La Poste. Dernier avatar, une proposition d'actionnariat salarié avec augmentation de 2% du capital réservée aux salariés, une bonne nouvelle pour les gros salaires !

### Des voyous ?

Ces chiffres sont les indicateurs d'une violence sociale qui n'est pas acceptable pour notre syndicalisme qui s'y oppose régulièrement dans les services comme dans les prétoires. Nous avons ainsi récemment gagné au Havre où La Poste refusait d'assurer la sécurité de bureaux de poste sujets à de nombreuses attaques à main armée. Sur le front des luttes, de nombreux conflits se développent aux quatre coins du territoire avec un taux d'arrêts de travail en forte augmentation dans les grèves locales (+61% en 2014). Devant cette expression des colères du personnel, la direction de La Poste réprime en sanctionnant les syndicalistes et embauchant illégalement des intérimaires pour briser la grève. Dans les Hauts de Seine par exemple, le Directeur du courrier a été condamné pénalement pour ces faits. Des voyous on vous dit.

Au delà du comportement des dirigeants de La Poste, se pose la question de la responsabilité de l'Etat-tutelle sur les questions de l'emploi, de la souffrance au travail et finalement de l'avenir de La Poste.

Paris le 22 avril 2015